

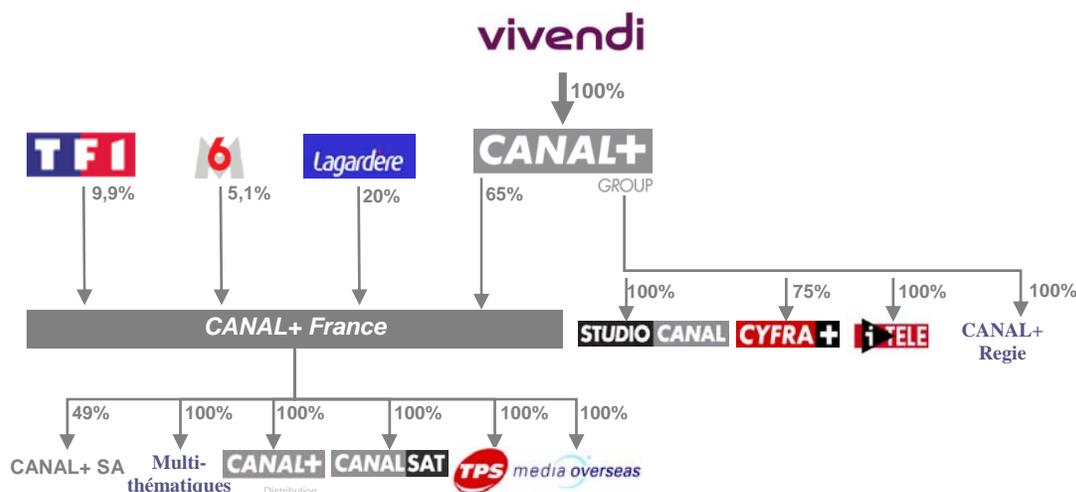
Paris, le 5 janvier 2007

## Création de Canal+ France

Vivendi et Groupe Canal+ annoncent que l'opération de rapprochement des activités de télévision payante de Groupe Canal+ et de TPS au sein de Canal+ France a été réalisée conformément aux accords annoncés précédemment.

TF1 et M6 ont ainsi apporté TPS en échange de 15 % (respectivement 9,9 % et 5,1 %) de Canal+ France. Parallèlement, Lagardère a apporté sa participation de 34 % dans CanalSat et a effectué un paiement en numéraire, contre 20 % de Canal+ France.

Ce nouvel ensemble, contrôlé exclusivement par Vivendi via Groupe Canal+, constitue un acteur français de l'audiovisuel de dimension comparable aux plus grands groupes européens et est en mesure de répondre à la nouvelle donne concurrentielle et de dynamiser le marché de la télévision, dans le meilleur intérêt des consommateurs.



### **Avertissement Important :**

*Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats des opérations, aux métiers, à la stratégie et aux projets de Vivendi. Même si Vivendi estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, elles ne constituent pas des garanties quant à la performance future de la société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, et notamment les risques décrits dans les documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en langue anglaise sur notre site ([www.vivendi.com](http://www.vivendi.com)). Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement copie des documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) ou directement auprès de Vivendi. Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion.*

### **Contacts :**

**Vivendi :** Antoine Lefort (01 71 71 11 80) – Agnès Vétillart (01 71 71 30 82) – Flavie Lemarchand-Wood (+ 1 212 572 11 18)

**Groupe Canal+ :** Laurence Gallot (01 71 35 02 22) - Antoine Banet-Rivet (01 71 35 00 26)